

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Arrêté du 7 mars 2011 portant dissolution de la brigade territoriale de Jarnages (Creuse)

NOR : IOCJ1029735A

Le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration,

Vu le code de la défense, partie réglementaire, III ;

Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15 et R. 15-22 à R. 15-26 ;

Vu la loi n° 2009-971 du 3 août 2009 relative à la gendarmerie nationale ;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement,

Arrête :

Article 1^{er}

La brigade territoriale de Jarnages (Creuse) est dissoute à compter du 1^{er} avril 2011. Corrélativement, les circonscriptions des brigades territoriales de Gouzon, Sainte-Feyre et Ahun (Creuse) sont modifiées dans les conditions précisées en annexe.

Article 2

Les officiers, gradés et gendarmes des brigades territoriales de Gouzon, Sainte-Feyre et Ahun exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-24 (1°) du code de procédure pénale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 7 mars 2011.

Pour le ministre et par délégation :

Par empêchement du directeur général
de la gendarmerie nationale :

*Le général de corps d'armée,
major général de la gendarmerie nationale,*

L. MULLER

ANNEXE

BRIGADES TERRITORIALES	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
Jarnages	Ajain Blaudeix Cressat Jarnages Parsac Pionnat Rimondeix Vigeville	(dissolution)
Gouzon	Bord-Saint-Georges Domeyrot Gouzon La Celle-sous-Gouzon Pierrefitte Saint-Silvain-sous-Toulx Trois-Fonds	Blaudeix Bord-Saint-Georges Domeyrot Gouzon Jarnages La Celle-sous-Gouzon Parsac Pierrefitte Rimondeix Saint-Silvain-sous-Toulx Trois-Fonds
Sainte-Feyre	Glénic Guéret Jouillat La Chapelle-Taillefert Savennes Saint-Christophe Sainte-Feyre Saint-Fiel Saint-Victor-en-Marche	Ajain Glénic Guéret Jouillat La Chapelle-Taillefert Savennes Saint-Christophe Sainte-Feyre Saint-Fiel Saint-Victor-en-Marche
Ahun	Ahun La Saunière Lépinas Maisonnières Mazeirat Moutiers-d'Ahun Peyrabout Saint-Hilaire-la-Plaine Saint-Laurent Saint-Yrieix-les-Bois	Ahun Cressat La Saunière Lépinas Maisonnières Mazeirat Moutiers-d'Ahun Peyrabout Pionnat Saint-Hilaire-la-Plaine Saint-Laurent Saint-Yrieix-les-Bois Vigeville